

VILLAGES DE JOIE

Mars 2021/n° 256

DOSSIER

**IL FAUT TOUT
UN VILLAGE
POUR ÉLEVER
UN ENFANT**



ÉDITO DE CORENTIN

"Aujourd'hui notre mère SOS est toujours là pour nous"

GRÂCE À VOUS

Au secours des familles du Haut-Karabakh

PARCOURS

Les mots pour grandir



Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS s'exprime



© DR

Je m'appelle Corentin. J'ai 20 ans. J'ai quitté l'an dernier le village SOS de Neuville où j'étais arrivé à 4 ans. Avant j'ai vécu en famille d'accueil avec une de mes petites sœurs. Les 3 autres étaient ailleurs...

Je me souviens que j'avais trouvé le village de Neuville froid et moche au début. Nous étions surtout intimidés, y compris ma mère SOS dont nous étions la première fratrie.

Les choses se sont vite réchauffées avec l'arrivée de ma dernière petite sœur et, tous les 5, nous avons construit une relation très forte avec notre mère SOS. Nous ne nous sommes plus quittés jusqu'à son départ à la retraite l'an dernier. Aujourd'hui, elle est toujours là pour nous. Il suffit que je l'appelle.

Je suis conseiller municipal au pôle Politique et Jeunesse de Cambrai. J'ai envie de travailler dans la politique pour me mettre au service des gens. Cela remonte au jour où j'ai été élu par les enfants de mon village pour les représenter dans l'association SOS Villages d'Enfants. J'ai été fier de cette reconnaissance et j'ai compris que je pouvais vraiment faire des choses pour eux.

Depuis, je fais rire ma mère SOS en lui disant que je me verrais bien Président de la République. Mais c'est très sérieux pour moi, même si je suis jeune. C'est énorme de se dire qu'on peut servir toute une nation ! C'est vrai que c'est un objectif très compliqué mais cela aussi contribue à m'attirer...

ACTUS

DEUX NOUVEAUX VILLAGES D'ENFANTS SOS OUVRIRONT BIENTÔT

Le premier à ouvrir sera situé en Charente-Maritime à Fontcouverte. Le Conseil départemental a publié l'arrêté d'autorisation d'implantation de ce qui sera le troisième village d'enfants SOS dans ce département après ceux de Beauvais-sur-Matha et de Gémozac, inaugurés respectivement en 2018 et 2019. Constitué de 11 maisons familiales, d'une maison commune et d'une Maison des Familles, il pourra accueillir 50 enfants. Et c'est une équipe d'environ 35 personnes (en équivalent temps plein) qui s'impliquera auprès d'eux pour leur offrir réconfort, confort et nouvelles perspectives. L'ouverture d'un autre village d'enfants SOS est prévue dans le département des Yvelines où SOS Villages d'Enfants est déjà implantée avec le village de Plaisir. Organisé autour de 10 maisons familiales, d'une maison commune et d'une Maison des Familles, il pourra accueillir 45 enfants du département des Yvelines mais également de celui des Hauts-de-Seine conformément à leur schéma interdépartemental d'organisation sociale et médico-sociale. Le village disposera également d'un Service d'Accueil Familial Immédiat (SAFI) de 5 places permettant un accueil en urgence de fratries issues de familles en grande difficulté.

Les implantations de ces nouveaux villages étant actées, suivant le processus habituel de SOS Villages d'Enfants, des permis de construire seront déposés et des appels d'offres seront lancés pour choisir les entreprises chargées de la

construction. En parallèle à cette sortie de terre, le processus de recrutement des équipes sera lancé, avant l'étape finale de l'inauguration. ■

GILBERT COTTEAU : UN SOCLE DE VALEUR(S)



© SOS Villages d'Enfants

Les lecteurs de Villages de joie le connaissent bien. Sans lui SOS Villages d'Enfants n'aurait probablement pas vu le jour en France. Gilbert Cotteau est un jeune enseignant sensible aux situations familiales dra-

matiques d'après-guerre de certains de ses élèves quand il découvre en 1953 le village d'enfants fondé par le Dr Hermann Gmeiner en Autriche. Impressionné par la démarche, il décide de la reproduire en France avec l'ouverture en 1956 d'un premier village d'enfants SOS dans l'hexagone, celui de Busigny. Suivront de nombreux autres et le développement important de l'association qu'il a fondée. Un documentaire sur cette figure emblématique de SOS Villages d'Enfants sera diffusé sur les réseaux sociaux et le site web de l'association de la mi-mars à la mi-juillet. Il sera composé de 17 capsules vidéo d'une durée de 15 minutes chacune racontant son engagement, au travers du témoignage de Gilbert Cotteau lui-même et d'autres grands témoins. Le découpage choisi est thématique : comment tout a commencé, le socle des valeurs,

les premières mères SOS (avec l'interview d'Hélène Rötig, aujourd'hui administratrice honoraire), les premiers enfants, être un enfant SOS, l'Algérie, les grandes personnalités (Jean-Pierre Rousselot, président d'honneur-fondateur, Pierre Pascal, président d'honneur, Hermann Gmeiner, fondateur international), les grandes rencontres (Simone Veil, Anny Duperey...), la vision de Gilbert Cotteau aujourd'hui... À travers lui, c'est toute l'histoire de l'association qui est présentée, mais aussi ses valeurs et les grandes personnalités qui y ont exercé des fonctions ou qui l'ont soutenue. ■

APPEL À TÉMOINS DE GILBERT COTTEAU

Gilbert Cotteau souhaite retrouver la trace de son élève au centre d'apprentissage des métiers de l'ameublement (aujourd'hui lycée professionnel de l'ameublement) de Saint-Quentin par qui, en 1953, tout ou presque a commencé. Ce jeune d'une quinzaine d'années était orphelin séparé de ses cinq frères et sœurs après la mort accidentelle de ses parents. Il devrait avoir environ 82 ans aujourd'hui.

Pour toute information contacter notre Service Relations Donateurs. Téléphone : 01 55 07 25 35 ou service.donateurs@sosve.org ■

SOS VILLAGES D'ENFANTS, PARTENAIRE DE L'EXPOSITION "DÉFLAGRATIONS" AU MUCEM À MARSEILLE



© DR

Cette exposition proposée par le Mucem présente plus de 150 dessins d'enfants qui, après avoir côtoyé la mort dans des situations de guerre ou de crimes de masse, ont pris les crayons de couleur pour se raconter. Dans les camps de réfugiés, dans les villes bombardées, les écoles, les centres de soins..., ils ont créé, tracé, joué, et rêvé aussi grâce au dessin. Alors que les enfants ont un droit à la protection contre toute forme de violence consacré sur le plan international dans la Convention sur les droits de l'enfant, ces dessins rappellent qu'ils en sont partout et toujours victimes. ■

SOURIRES DES VILLAGES

Malgré des situations d'enfants douloureuses, il y a aussi chaque jour chez SOS Villages d'Enfants des petits et grands bonheurs.

Exemples non exhaustifs porteurs de promesses pour l'avenir.

PAS-DE-CALAIS

Lolita, 20 ans, a obtenu son diplôme d'auxiliaire de puériculture et travaille désormais en centre hospitalier.

CAMBODGE

Veit Ny prépare son doctorat en lien avec l'alimentation animale. Elle doit le terminer et le soutenir en 2022. En parallèle, elle travaille à temps partiel dans un Institut de Recherche Animale.

MONGOLIE

Och est devenu un excellent joueur de basket et il surmonte le traumatisme de son abandon.

CÔTE D'IVOIRE

Naminata a arrêté de travailler comme porteuse sur les marchés pour entamer une formation de couturière.

ALPES-MARITIMES

Julia a obtenu son Brevet des Collèges avec Mention et se réjouit de sa nouvelle vie de lycéenne.

SÉNÉGAL

Issifou a cessé de mendier pour apprendre à lire et écrire à la fois le wolof et le français.

MAINE-ET-LOIRE

Kenny a effectué son premier stage en entreprise le mois dernier. Une expérience très positive ! Un espoir pour lui ouvrir les portes de la formation professionnelle.

PÉROU

La relation de **Pepe, Carlos et Juana** avec leur mère SOS s'est approfondie depuis le confinement, car ils ont eu le temps de se découvrir de nouvelles complicités.

Publication trimestrielle éditée par SOS Villages d'Enfants, 6 cité Monthiers - 75 009 Paris. Tél. : 01 55 07 25 25 - PRÉSIDENT : Daniel Barroy, VICE-PRÉSIDENTES : Marie-Claude Hamon, Françoise Rouch - DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Isabelle Moret. RÉDACTEUR EN CHEF : François-Xavier Deler. CONCEPTION, RÉDACTION ET MAQUETTE : L'Action Sociale - 01 53 10 24 10 - www.lejas.com. PHOTOS : L'Action Sociale, Peeterv / Istock, SIPA Corporate, Philippe Besnard/SOS Villages d'Enfants, SOS Villages d'Enfants, SOS Villages d'Enfants Arménie, Téléparis. IMPRESSION : Uniservices ISSN : 0243.6 949 Dépôt légal à la parution/Cette revue est accompagnée d'un encart d'appel à dons (enveloppe, lettre et bulletins de don).

Imprimé sur papier couché demi-mat 80 g PEFC





© istock - oneblink-cj

UN COLLECTIF AU SERVICE DE TOUS

“Il faut tout un village pour élever un enfant”. Ce célèbre proverbe africain n’est sans doute nulle part mieux illustré qu’au sein des villages d’enfants SOS. Mères ou pères SOS, éducateurs/éducatrices spécialisé(e)s, animateurs/animateuses, psychologues... ces professionnels ont des compétences d’excellence qui prennent toute leur envergure lorsqu’elles sont articulées entre elles au service de l’enfant.

Ce mardi 10 novembre, lors de la réunion hebdomadaire de l'équipe du village d'enfants SOS de Plaisir, Camille¹, mère SOS depuis 1 an, prend la parole.

L'éducatrice familiale est épuisée par les comportements violents et la souffrance manifestée par Lucie¹, 5 ans.

“Depuis plusieurs semaines, la petite fait des crises dès que je m'absente. Lucie hurle, elle crache, retourne le mobilier, insulte les professionnels, griffe, tape...”

La fillette, arrivée il y a un an, s'est rapidement attachée à sa mère SOS. “Toi, Camille, tu me protèges”, lui lance-t-elle régulièrement. L'affection est touchante et montre que Lucie se sent en sécurité avec son éducatrice familiale mais ce lien ne doit pas l'empêcher de vivre sereinement avec les autres adultes.

Ses collègues, éducateurs/éducatrices spécialisé(e)s, psychologue, cheffe de service éducatif... invitent Camille et l'aide familiale (qui la relaie dans la maison au bout de 21 jours) à harmoniser les petits rituels qui règlent le quotidien de l'enfant. Ainsi, au coucher, la mère SOS a l'habitude de lire un conte à Lucie, assise au pied du lit. Et avant de quitter la chambre, elle n'oublie jamais de la border avec une couverture “doudou” qui lui a été offerte le jour de son arrivée au village. “Un enfant de cet âge a besoin de repères identiques quel que soit l'adulte qui s'occupe de lui”, rappelle Aude Lavergne, la cheffe de service éducatif. Celle-ci a expliqué à Lucie qu'elle n'avait pas à s'inquiéter, qu'elle resterait au village d'enfants SOS où tout le monde la protège. Les craintes de l'enfant se sont un peu apaisées.

Julie Scoupe, psychologue du village d'enfants SOS de Plaisir, rassure Camille : “Ta posture ‘cadre’ Lucie et elle est bienveillante. Sois-en certaine, cela l'apaise. Mais elle n'est chez nous que depuis 10 mois, il lui faudra un peu de temps pour trouver tous ses repères. Pour t'aider lors du passage de relais avec ton binôme Aide Familiale, n'hésite pas à lui montrer le jour où tu

reviens sur un calendrier”. Les deux professionnelles conviennent d'un rendez-vous pour affiner l'aide à apporter à Lucie. “Quant à moi, lance Mélanie Scola, éducatrice spécialisée, je vais passer un peu de temps avec elle. J'imagine, par exemple, lui faire réaliser ce calendrier avec des pictogrammes et des gommettes. Cela va l'aider à s'approprier notre fonctionnement”.

Des échanges comme ceux-ci, il y en a des dizaines chaque semaine dans tous les villages d'enfants SOS de France. Certains sont informels, d'autres plus organisés : réunions hebdomadaires (qui regroupent l'ensemble des professionnels pour faire le point sur chaque maison)², réunions de fonctionnement, points bimensuels par maison entre les accueillantes et les éducateurs/éducatrices spécialisé(e)s, réunions spécifiques sur les fratries... “Vu de l'extérieur, cela peut sembler beaucoup, reconnaît Mélanie Scola. Mais ce sont des moments essentiels pour apporter nos expertises propres sur chaque situation car le regard de la psychologue n'est pas celui de l'animatrice. Ce sont aussi des temps de soutien aux éducatrices qui font un travail très difficile”.

Mères/pères SOS, aides familiales(aux), éducateurs/éducatrices scolaires, animateurs/animatrices³, techniciennes d'intervention sociale et familiale, aide-ménagères, jardiniers, chauffeurs, hommes d'entretien, comptables, chef/cheffe de service éducatif, responsable des programmes éducatifs, directeurs/directrices... la liste de celles et ceux qui interviennent au sein des villages est impressionnante. Leur objectif est évidemment commun : donner un cadre sécurisant, rassurant et favorable à l'épanouissement des enfants. On pourrait faire une analogie avec un



Le regard de la psychologue n'est pas celui de l'animatrice. Ce sont aussi des temps de soutien aux mères SOS qui font un travail très difficile.

orchestre symphonique. Ici aussi, chacun joue d'un instrument, il a sa propre partition mais celle-ci ne sera harmonieuse et mélodieuse que si elle s'accorde avec celle des autres interprètes. Les chefs de service jouent le rôle de chef d'orchestre. "À nous, en effet, de veiller à ce que chacun s'exprime, d'organiser les tâches et de tenir compte des affinités de chacun, confirme Aude Lavergne. Ainsi, à Plaisir, lorsqu'un enfant veut partager des confessions 'sensibles', il arrive que je sois la première interlocutrice de l'enfant. De par ma fonction et ma posture il sait que des suites seront données et qu'il sera protégé. Dans un autre village d'enfants SOS, ce seront peut-être les psychologues.



À nous, en effet, de veiller à ce que chacun s'exprime, d'organiser les tâches et de tenir compte des affinités de chacun

Lorsqu'un enfant a besoin de se défouler, il est souvent orienté vers Aurélien Debrie, moniteur-éducateur amateur de sport..."

Ce dernier, arrivé il y a 5 ans, travaille surtout avec les adolescents et les jeunes adultes. Il les aide à gagner en autonomie, à gérer un budget, à définir leur projet scolaire et professionnel, à trouver des stages... "Pour les mères SOS cela prend énormément de temps, précise-t-il, or elles sont souvent accaparées par les plus petits. La grande force de notre équipe, c'est que la compétence professionnelle de chacun n'est pas une tranche de millefeuille qui viendrait se superposer à une autre. C'est toujours un travail et fruit d'une réflexion partagée au service du projet personnel de l'enfant".

VIS MA VIE

Pour que ces échanges soient réellement efficaces, plusieurs exigences s'imposent. D'abord, que chacun accepte qu'un autre professionnel observe et critique son travail. Cela suppose ensuite d'accepter de remettre en cause ses pratiques et ses habitudes car

ce qui a fonctionné avec un enfant ne fonctionnera pas pour l'autre. Enfin, il faut que chacun ait une bonne connaissance du travail de ses collègues. Pour cela, Aude Lavergne s'appuie beaucoup sur le tutorat et la formation. C'est d'ailleurs dans le cadre d'une formation qu'en janvier 2020, à l'initiative d'Aurélie Roty, directrice du village d'enfants SOS, qu'elle a organisé une sorte de "Vis ma vie", l'émission télévisée de TF1, pour son équipe. "Chacun avait partagé pendant une demi-journée le quotidien d'un de ses collègues, se souvient-elle. À l'issue d'un tirage au sort, un animateur pouvait donc se retrouver à épauler la psychologue ou une aide-ménagère... et inversement ! Pour ma part, j'ai eu à m'occuper de deux petits âgés de trois ans. On imagine tous ce qu'est le quotidien d'une éducatrice familiale mais le vivre est bien différent".

Un constat que ne remettra pas en cause Aurélien Debrie qui, pendant le premier confinement, a été amené à remplacer pendant quelques jours une mère SOS. "J'ai pris la mesure de leur engagement, j'ai touché du doigt la patience dont elles font preuve au quotidien, leur capacité d'écoute... et la fatigue que tout cela génère".

Le métier de mère SOS s'est par ailleurs beaucoup professionnalisé ces dernières années. Les intéressées sont donc tout à fait compétentes pour échanger avec leurs collègues sur des questions de droits, de psychologie, d'approche éducative innovantes... "Il n'y a plus de 'paroles d'experts' qui, autrefois, pouvaient leur échapper", confirme Aude Lavergne. Une professionnalisation qui enrichit le travail d'équipe. "En tant qu'éducateurs spécialisés, illustre Mélanie Scola, nous avons à rédiger les bilans d'évolution des enfants à destination des responsables de l'Aide Sociale à l'Enfance. Or, nous faisons toujours ce travail avec les éducatrices familiales".

Toutefois, aussi importants soient-ils, ces échanges entre professionnels ont une frontière : celle du droit à l'intimité des enfants. "Tout n'a pas à être connu de tous", confirme Aude Lavergne. Par exemple, si un enfant doit aller témoigner à la brigade des mineurs,



© iStock - AaronAmat

ce n'est pas l'aider que de faire circuler l'information". Un devoir de discrétion qui vaut d'ailleurs pour des événements plus anecdotiques. Le chagrin d'amour d'une adolescente, par exemple, ou une jalousie entre frères n'ont pas à être communiqués par la mère SOS à ses collègues.

DES LIENS ET DES LIEUX

Les enfants victimes de négligences ou de maltraitements ont souvent perdu confiance dans l'adulte. Au sein d'un village, les échanges démultipliés avec différents adultes sont autant d'opportunités pour lui de regagner en confiance. On sait à quel point les liens d'attachement sont nécessaires à un bon épanouissement des enfants et, bien sûr, les mères SOS sont en première ligne pour la construction de ceux-ci. Mais il arrive que les enfants aient des affinités

avec d'autres intervenants. À Plaisir, Anna¹, 7 ans, vient régulièrement 'papoter' avec la secrétaire de la maison commune, surtout lorsqu'elle a un petit coup de cafard. "Elle l'adore, confirme Aude Lavergne. 'Plus tard, je serai secrétaire', nous dit-elle souvent. C'est super ! Chez SOS Villages d'Enfants, nous n'avons pas peur de l'attachement, contrairement à que l'on voit ailleurs."

Aurélien Debrie souligne que chaque lien d'attachement est une rencontre qui "ne s'explique pas souvent et ne se décrète jamais. Beaucoup d'enfants accueillis ont du mal à verbaliser leurs émotions. En leur offrant de nombreux points d'accrochage affectif, nous décuplons les chances de les aider à communiquer leurs peines mais aussi leurs joies, leurs fiertés..."

Évidemment, une aide-ménagère ou une secrétaire ou un chauffeur ou un homme



© iStock - SoFiStock

d'entretien ne sont pas formés à recevoir toutes les confidences, d'autant que certaines sont parfois lourdes. "Un enfant peut, par exemple, révéler à un animateur scolaire une violence subie qu'il avait cachée jusqu'alors confirme la cheffe de service. C'est une chance que leur lien ait amené cette information importante qui nous aidera à prendre en charge l'enfant. Mais dès lors, c'est à la psychologue de prendre le relais et celle-ci s'intéressera d'ailleurs aussi à la manière dont l'animateur a vécu cet événement qui aura peut-être été pour lui un choc émotionnel".

La configuration des lieux soutient cette proximité affective. Même dans les villages dans lesquels les maisons sont dispersées dans le quartier, comme c'est le cas à Plaisir où les maisons ne sont pas toutes voisines, elles restent assez proches les unes des autres pour que les enfants puissent passer facilement d'un logement à l'autre quand ils veulent voir leurs copains. "Et puis, ajoute Aude Lavergne, il y a la maison commune, en quelque sorte la 'mairie du village'. C'est un lieu de vie très fréquenté où les profes-

sionnels qui remplissent des tâches administratives, croisent des enfants venus y faire des dessins, des ados y faire des photocopies et des mères SOS qui échangent autour d'un café. La maison commune participe beaucoup au décloisonnement, ce qui est le gage d'un bon travail collaboratif". Les enfants accueillis dans les villages d'enfants SOS ont-ils conscience du nombre de professionnels qui sont à leur écoute et à leur disposition ? En fait, tout dépend de leur âge.

Les plus petits n'en ont souvent pas conscience et c'est tant mieux selon la cheffe de service qui espère qu'ils sont surtout préoccupés par leur vie d'enfant, l'école, les copains... "Mieux vaut qu'ils ne perçoivent pas le cadre 'hors normes' dans lequel ils grandissent. En tout cas, nous faisons attention à ce que celui-ci ne soit ni stigmatisant, ni pesant".

Les plus grands vont, eux, découvrir progressivement la richesse de l'accompagnement dont ils bénéficient : Programme d'Epanouissement Par le Sport, soutien scolaire avec le programme Pygmalion, les espaces de participation ENJC et EVCJ... "Mais, ajoute Aurélien Debrie, c'est surtout lorsqu'ils quittent les lieux qu'ils réalisent à quel point chaque membre de l'équipe les soutenait". Les professionnels des villages d'enfants SOS veillent donc aussi à ce que le soutien s'estompe peu à peu afin de donner aux jeunes toutes les armes pour vivre leur vie d'adulte, autonome cette fois.

"Mais nous resterons toujours là pour eux, conclut Aude Lavergne. Ils sont d'ailleurs très nombreux à revenir nous voir après leur départ. Nous sommes un village, une équipe, mais pour beaucoup, nous sommes aussi une seconde famille". ■

1 - Les prénoms ont été modifiés.

2 - Le village d'enfants SOS de Plaisir étant le plus grand de France avec 65 enfants accueillis, plus de 50 professionnels, il était impossible de faire une seule réunion pour tout le village. Celui-ci a donc été divisé en quartiers.

3 - Les animateurs organisent des activités sportives, d'éveil musical, artistique, des jeux de société... dans les temps périscolaires.

L'édito de DANIEL BARROY

président de SOS Villages d'Enfants France



© Philippe Benard / SOS Villages d'Enfants

Pour exprimer avec plus de clarté les valeurs que nous portons, nous avons voulu entamer 2021 avec une nouvelle maquette.

La rubrique *Sourires des villages* vous offre des instants

de vie et de joie que nous restons d'autant plus résolus à partager en cette période. Pour SOS Villages d'Enfants, l'année 2020, avec ses lourdes conséquences sanitaires, sociales et économiques, a illustré notre capacité d'adaptation. Nous continuons à faire face à cette crise en maintenant et en renforçant le soutien que nous apportons aux enfants, aux jeunes majeurs et aux familles.

Le confinement a mis en lumière la force de notre modèle d'accueil et la solidarité de nos principes pour garantir l'intérêt supérieur des enfants avec comme point cardinal la préservation des liens d'attachement dans la prise en charge des enfants. Au quotidien, dans les villages d'enfants SOS, ce sont des équipes pluridisciplinaires et soudées qui y participent en parallèle du lien privilégié qui se tisse avec les mères SOS comme l'illustre notre Dossier. Les collectivités départementales nous ont accordé leur confiance : pour construire de nouveaux villages d'enfants SOS en Charente-Maritime et dans les Yvelines ou pour nous consulter sur de futurs projets. Notre action à l'international s'est également développée en s'adaptant au contexte. Là encore, grâce à l'appui de nos donateurs, parrains, partenaires institutionnels et entreprises, nous avons pu soutenir des enfants et leurs familles pour éviter des situations d'extrême pauvreté et tenter d'assurer la sécurité de nos bénéficiaires dans des zones de conflit comme dans la région du Haut-Karabakh.

Nul doute que cette année s'annonce encore difficile. La mise en œuvre des valeurs de solidarité et de partage vers ceux qui en ont le plus besoin, et tout spécialement les enfants pour qui les dangers se multiplient, s'impose. C'est ensemble et avec conviction que nous relèverons ces défis en 2021.

AU SECOURS DES FAMILLES DU HAUT-KARABAKH

SOS Villages d'Enfants France met en place une importante aide d'urgence pour les familles victimes du conflit du Haut-Karabakh.

Le 9 novembre, l'Arménie et l'Azerbaïdjan annonçaient un cessez-le-feu mettant fin à 44 jours de conflit pour le contrôle de la région du Haut-Karabakh. Les bombardements qui n'ont pas épargné les zones d'habitation, les hôpitaux, les écoles... ont provoqué le déplacement d'environ 110 000 personnes.

"Principalement des femmes, enfants et personnes âgées, précise Spartak Sargsyan, directeur national de SOS Villages d'Enfants Arménie. Leurs maisons ont été détruites, ils ont perdu tout ce qu'ils avaient, n'ont plus de revenus et doivent recommencer leur vie à zéro. Beaucoup ne peuvent pas revenir en arrière".

Proche partenaire des équipes arméniennes (voir *Villages de joie de mars 2020*), SOS Villages d'Enfants France, grâce au soutien de ses donateurs, a pu immédiatement répondre à l'appel de SOS Villages d'Enfants Arménie par une aide financière de 100 000 € sur ses fonds propres. Par ailleurs, une subvention de 300 000 € octroyée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a augmenté de manière significative la contribution de SOS Villages d'Enfants France.

Une reconnaissance institutionnelle qui marque la légitimité et la pertinence du projet.

"Ce programme 'Soutien aux familles vulnérables et enfants non accompagnés déplacés en Arménie' a été lancé début décembre, explique Alice Tawil, responsable de programmes internationaux. Il permettra de soutenir 500 familles déplacées, soit environ 900 adultes et 3000 enfants en leur apportant nourritures, vêtements chauds, argent... mais aussi des soins, de l'éducation, un soutien psychologique, juridique, etc. L'autre grand volet consiste à offrir un lieu de vie provisoire à 30 enfants séparés de leur famille".

Dans le contexte de la crise sanitaire, SOS Villages d'Enfants France a également pu apporter à la population



© SOS Villages d'Enfants Arménie

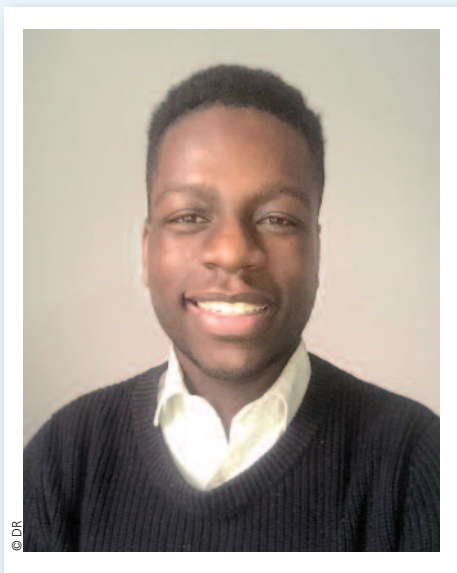


© SOS Villages d'Enfants Arménie

arménienne un soutien d'urgence de près de 135 000 €, là encore sur ses fonds privés grâce à ses donateurs. Il permettra d'étendre à une centaine d'autres familles les actions du Programme de Renforcement de la Famille à Erevan (sensibilisation aux mesures de prévention et de protection, aide matérielle et soutien psychosocial, accompagnement des enfants et des jeunes dans la scolarité, l'accès à Internet, l'orientation professionnelle). Prévu pour durer jusqu'au printemps, le programme d'aide aux déplacés sera prolongé si nécessaire.

Notons, enfin, que SOS Villages d'Enfants est présente en Azerbaïdjan. Les "familles SOS" qui furent évacuées du village d'enfants SOS de Ganja pendant le conflit ont été accueillies par celui de Bakou où elles se voient proposer un soutien psychologique. ■

LES MOTS POUR GRANDIR



Johnny a appris à mettre des mots sur ses émotions et ses réflexions. Un talent qu'il partage, notamment avec les jeunes de son ancien village d'enfants SOS de Persan.

En janvier 2020, Johnny, 23 ans, faisait face à une dizaine d'enfants et d'adolescents du village d'enfants SOS de Persan. Il y tenait une formation d'initiation sur l'éloquence.

“Je vais vous apprendre les fondamentaux de ce qu'on appelle l'art oratoire. S'exprimer correctement, c'est savoir construire ses phrases et utiliser les bons mots, mais cela passe aussi par la posture que l'on adopte, le ton de la voix, le regard...”

Son auditoire du jour était d'autant plus attentif que Johnny est un ancien du village d'enfants SOS de Persan où vivent encore sa petite sœur de 18 ans et ses petits frères, jumeaux de 13 ans.

“J'ai souvent eu des difficultés à transmettre mes idées aussi précisément que je le voulais, reconnaît le jeune homme. En arrivant à l'université, lors d'événements auxquels j'assistais, j'ai été impressionné par les qualités oratoires de certains. Depuis j'ai appris ! Je suis même devenu formateur pour l'association *Eloquentia* et j'exerce en auto-entrepreneur en tant que formateur indépendant”. La vie associative tient d'ailleurs une place centrale dans la vie de Johnny. Il

est ainsi Secrétaire général de *Tous Orateurs !*, structure qui rassemble des personnes appréciant l'art oratoire et est le président de Start'in Sorbonne, association d'étudiants intéressés par l'entrepreneuriat.

Johnny n'est pas encore fixé sur la voie professionnelle qu'il entend emprunter. “Communication, entreprise, politique... tous ces sujets m'intéressent”. En attendant, il poursuit son Master II de Philosophie Politique et Éthique à la Sorbonne et prépare, à distance, un Diplôme Universitaire en Rhétorique.

Un beau cursus pour celui qui assure avoir toujours apprécié l'école. “J'étais un enfant apaisé, pourtant je cachais mon statut d'enfant placé, se souvient-il. Je n'avais surtout pas envie que l'on me prenne en pitié, je redoutais le regard qu'on aurait porté sur moi...”

S'OUVRIR AUX AUTRES

C'est en avril 2009 que le jeune homme a été placé avec sa sœur au foyer Le Renouveau de Montmorency. Les jumeaux, eux, n'avaient que 12 mois et ont rejoint la pouponnière de la Fondation Paul Parquet à Neuilly-sur-Seine.

“Un an avant notre placement, notre mère qui nous élevait seule avait bénéficié d'une aide à domicile et d'un suivi par les services sociaux. Cela n'a pas suffi... Elle ne nous a jamais maltraités, au contraire, elle a toujours fait de son mieux mais elle souffre de schizophrénie ce qui réduisait sa capacité à nous éduquer convenablement”.

Johnny et sa sœur rejoindront le village d'enfants SOS de Persan le 2 janvier 2011 suivis, quelques semaines plus tard, par les jumeaux. Les deux grands avaient souvent manifesté le souhait de vivre à nouveau avec les petits, voilà qui était fait.

“J’ai le souvenir d’un accueil chaleureux, d’un repas au McDo aussi [Rires], raconte Johnny. Ce qui comptait bien plus que tout le reste (la maison, la chambre, le village...) c’était de retrouver mes frères. En fait, je n’étais pas particulièrement heureux de quitter le foyer où j’avais mes copains, mes habitudes. Il m’a fallu un peu de temps pour apprécier la nouvelle vie que m’offrait le village d’enfants SOS”. En tant qu’aîné, Johnny a alors tendance à jouer le rôle d’un père de substitution. “Je voulais protéger ma fratrie. Cela me semblait juste et nécessaire de pallier l’absence de nos parents. J’ai dû apprendre à vivre aussi pour moi”.

S’il est un adolescent facile, bon élève et agréable, Johnny, qui a toujours aimé débattre, reconnaît avoir eu des échanges vifs avec ses éducatrices familiales à propos du maintien des liens avec les membres de sa famille. “Je me suis battu pour préserver et renforcer les échanges avec notre mère. De la

même manière, je ne voulais pas que les petits appellent les éducatrices familiales “tata” et encore moins “maman”. Les éducatrices familiales apportent beaucoup d’attention et d’amour et grâce à l’équipe du village, nous avons grandi dans un cadre stable et rassurant mais elles ne remplacent pas des parents. Je craignais une sorte de déracinement, d’oubli... Aujourd’hui, même si je suis toujours derrière eux, je m’inquiète moins car j’ai une réelle confiance dans les deux accueillantes présentes au quotidien”. Au début de son placement, Johnny espère rentrer rapidement

chez lui. Mais il comprend peu à peu que le cadre du village d’enfants SOS lui est plus bénéfique. “Même si dans mon discours, je réclamais de vivre avec ma mère, j’étais aussi très lucide sur la vie sociale, les jeux, les copains, le suivi scolaire, médical, etc. que j’avais au village. Je savais quelque part que cela n’aurait pas été la même chose avec elle. Je ne la montrais pas mais j’ai longtemps ressenti une colère en moi. Peu à peu, j’ai appris à ne plus vivre le placement comme quelque chose de subi. J’ai mis des mots sur mes sentiments, je me suis ouvert aux autres et par ricochet j’ai plus apprécié la vie. ■



J’étais un enfant apaisé, pourtant je cachais mon statut d’enfant placé, se souvient-il. Je n’avais surtout pas envie que l’on me prenne en pitié, je redoutais le regard qu’on aurait porté sur moi...

INFOS PARTENAIRES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : L’INNOVATION AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ



Le Groupe Société Générale et sa Fondation soutiennent l’action de SOS Villages

d’Enfants depuis 2015 à travers de multiples actions : mécénat financier, campagne d’engagement des collaborateurs, produits financiers solidaires... En 2020, après avoir soutenu les villages d’enfants SOS face au COVID-19, Société Générale a organisé en fin d’année un grand challenge solidaire autour du e-gaming. La mobilisation des collaborateurs du groupe et d’influenceurs a permis au groupe bancaire de faire un don de 100 000 € pour participer aux programmes d’éducation de SOS Villages d’Enfants en France et dans le monde.

ALLIANZ : UN SOUTIEN MULTI-FORME EN FAVEUR DES JEUNES



Partenaire de SOS Villages d’Enfants depuis

2015, Allianz a renouvelé et diversifié son engagement en 2020. Mécénat financier, publicité solidaire, engagement des collaborateurs : Allianz articule différents types de soutien et met à contribution différentes filiales du groupe au profit de l’association et de la jeunesse. Le mécénat a effectivement pour but d’accompagner l’épanouissement et l’insertion sociale et professionnelle des jeunes issus des villages SOS, particulièrement fragilisés par la crise sanitaire et ses effets.

MONABANQ : LA BANQUE EN LIGNE QUI S’ENGAGE



Depuis 2019, Monabanq accentue son soutien à SOS

Villages d’Enfants. La banque en ligne met en œuvre sa signature de marque “Les gens avant l’argent” et engage ses collaborateurs et ses clients pour soutenir les actions de SOS Villages d’Enfants en France et dans le monde. Une belle initiative, renforcée par différentes opérations solidaires au cours de l’année 2020 (publicité solidaire et mécénat financier) venant soutenir les missions de l’association.



L'invité d'ANNY DUPEREY

Marraine de SOS Villages d'Enfants depuis 1993

GILBERT COTTEAU, fondateur de SOS Villages d'Enfants France, rend hommage aux donateurs d'hier et d'aujourd'hui.

Gilbert Cotteau a 89 ans. Gilbert, ou plutôt, "Tonton Gilbert" tant lui tient à cœur ce surnom donné par les premiers frères et sœurs accueillis dans les villages d'enfants SOS.

Car c'est à lui que l'on doit la création de l'association française en 1956. Trois ans plus tôt, jeune professeur de 21 ans à Busigny (Nord), il avait appris l'existence du tout premier village d'enfants SOS fondé en Autriche par Hermann Gmeiner. "La cause me semblait si juste que j'ai décidé de suivre l'exemple, raconte-t-il. À l'époque, nous n'avions ni terrain ni maison ni équipe ni argent, bien sûr. Sans la générosité des donateurs, rien n'aurait pu voir le jour".

Mais le professeur put compter sur un groupe d'une quarantaine de jeunes, tous membres du cercle espérantiste qu'il avait fondé dans sa commune. Les garçons et filles de ce club paritaire (une rareté pour l'époque) rêvaient d'une paix mondiale portée par une langue universelle. Des humanistes donc, qui accompagnèrent Gilbert Cotteau dans ses innombrables dimanches passés à faire du porte-à-porte dans les villages du Cambrésis pour trouver des fonds. "La presse locale avait parlé de notre projet, se souvient-il, et beaucoup de gens savaient qui nous étions. Nous étions toujours très bien reçus et nombreux étaient ceux qui s'engageaient à nous soutenir sur plusieurs années."

Gilbert put aussi compter sur le soutien de nombreux chefs d'entreprises. "Dès 1956, nous avions 12 000 donateurs. C'était énorme mais nous étions tellement convaincus par la cause que, finalement, nous trouvions naturel que les

autres partagent notre enthousiasme ! Et puis la solidarité des gens du Nord n'est pas une légende...".

Très vite Gilbert Cotteau reçut l'appui de Pierre Mendès France alors président du Conseil et, des années plus tard, celui de Simone Veil. "Ces grandes personnalités avaient compris que nous ne recherchions aucune gloire personnelle et je sais que les donateurs d'aujourd'hui sont dans le même état d'esprit. La fidélité à notre cause est réelle : certains nous financent depuis 1956 ! Vous, lecteurs de ces pages, vous êtes les héritiers de ces pionniers. C'est grâce à vous que frères et sœurs vivent, sous un toit aimant, une vie de type familial qui les aide tant à être heureux. Avec vos dons, vos legs, vous leur offrez une nouvelle chance de grandir sereinement. Soyez-en fiers !"

Vous souhaitez soutenir SOS Villages d'Enfants en construisant un projet de transmission. Vous pouvez joindre :

Marie-Anne JUBRÉ
*Diplômée notaire,
Responsable
Legs et Relations
Philanthropiques.*



Tél. : 01 55 07 25 42
Legsetdonations@sosve.org
6, cité Monthiers – 75 009 PARIS

DEMANDE D'INFORMATION

Merci de renvoyer ce coupon dans l'enveloppe jointe sans l'affranchir

OUI, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

OUI, je souhaite être contacté(é) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M. MME

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. : E-MAIL :

F4E1LG

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d'Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d'Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d'Enfants s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union Européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :
Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 6 cité Monthiers - 75009 Paris - 01 55 07 25 35 - service.donateurs@sosve.org. N'hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.